

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Principes généraux et droit constitutionnel	Niveau d'études : A
	Nombre de crédits ECTS : 5
Nombre de périodes : 60	N°UE : 911 Code de référence : 713802U32D1

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ; - produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). <p>Titre pouvant en tenir lieu C.E.S.S.</p>
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours : il est intéressant de lire l'ouvrage La Belgique pour débutants de Bracke Siegfried, Coenen Alain, Gerlache Alain, Goedertier Geert, Uyttendaele Marc, Vande Lanotte Johan aux éditions La Charte.</p>
<p>Objectifs :</p> <p><i>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - face à une disposition légale donnée, - de la situer dans la hiérarchie des normes ; - d'en définir son caractère principal et sa portée ; - d'identifier la juridiction compétente pour vérifier sa légalité ; - d'analyser un article-clé de la Constitution relatif aux libertés publiques, d'en expliciter la portée pratique et d'émettre un commentaire argumenté ; - d'identifier le rôle constitutionnel d'une institution publique ; - d'émettre un avis circonstancié sur une réforme récente relative à l'organisation constitutionnelle des collectivités belges. <p><i>Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le recours judiciaire aux textes législatifs, - le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques, le niveau de précision des termes juridiques utilisés, le degré de sens critique.
<p>Contenu du cours :</p> <p>Partie 1 Les sources de droit</p> <p>1 Signification et importance de la matière</p> <p>2 Les sources belges, européennes et internationales</p> <p>Partie 2 Etat de droit – Démocratie</p> <p>1 Notions de droit constitutionnel</p> <p>La place du droit public dans la science du droit</p> <p>L'Etat</p> <p>L'Etat et ses collectivités</p> <p>2 La Belgique fédérale</p> <p>Le pouvoir fédéral</p> <p>Les entités fédérées</p> <p>Les pouvoirs locaux</p>

Partie 3 Les libertés publiques

Le régime juridique des libertés publiques

L'égalité et la non-discrimination

La liberté individuelle

L'inviolabilité du domicile

Bibliographie :

- BEHERENDT, Ch. ; *Introduction à la théorie générale de l'Etat*, 4^{ème} éd., Bruxelles, Larcier, 2020.
- DE STREEL, A., ... ; *Introduction au droit. Fondements du droit belge, européen et international*, Bruxelles, Larcier, 2020.
- DUMONT, H., ... ; *La sixième réforme de l'Etat : l'art de ne pas choisir ou l'art du compromis ?* J.T., Bruxelles, Larcier, 2015.
- GERLACHE, A., ... ; *La Belgique pour débutants*, 9^{ème} éd., Bruxelles, La Charte, 2017.
- TULKENS, T., ... ; *Introduction au droit pénal, Aspects juridiques et criminologiques*, 10^{ème} éd., Waterloo, Kluwer, 2014.
- UYTTENDAELE, M. ; *les institutions de la Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2014.
- UYTTENDAELE, M. ; *Trente leçons de droit constitutionnel*, Bruxelles, Larcier, 2014.
- UYTTENDAELE, M., VERDUSSEN, M. ; *Dictionnaire de la sixième réforme de l'Etat*, Bruxelles, Larcier, 2015.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Madame Deblacq

METHODOLOGIE

Pour travailler au cours, les étudiants doivent disposer des textes législatifs et de la documentation *ad hoc* ; ceci afin de mieux faire comprendre la portée des règles juridiques et d'essayer de développer un sens critique par rapport à ces règles.

Le cours met l'accent sur la diversité des sources de droit et sur les institutions belges, leur rôle et leurs compétences.

Le droit constitutionnel est lié à la politique. Dès lors, il est recommandé aux étudiants de lire les pages politiques de la presse et/ou de suivre des émissions, des débats politiques.

Des notes de cours sont à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle. Elles sont insuffisantes pour la réussite de l'examen. Elles doivent être complétées par les explications du cours oral.

MODES D'EVALUATION

Evaluation écrite certificative.

Tous les textes en italiques proviennent du site suivant :

<http://lenseignement.catholique.be/segec/index.php?NIVEAU=30&id=1026&SECTEUR=>